



Assemblée Générale Ordinaire 2021

Lundi 8 Novembre à 18h30

Salle Polyvalente de Chassieu

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association

Elle se déroulera dans le cadre général des décrets en vigueur à cette date prescrivant les mesures sanitaires nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID 19. En particulier :

- les participants devront être munis de leur **PASS sanitaire**,
- Ils porteront un masque de protection couvrant le nez et la bouche,
- la distanciation physique sera respectée tout au long de la réunion (au moins un mètre entre les participants),
- du gel hydro alcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle, ainsi qu'un produit de désinfection des sièges à l'issue de la réunion
- un sens de circulation sera instauré afin d'éviter que les participants se croisent

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport d'activité (rapport moral) de l'année 2021,
- Rapport financier de l'année 2021,
- Approbation des rapports,
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration,
- Programme 2022,
- Informations et questions diverses.

Si les conditions sanitaires le permettent, la réunion sera suivie d'un **moment convivial**

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale doit procéder au renouvellement partiel du conseil d'administration ; à cet effet, quatre membres du conseil actuel sont démissionnaires.

Les candidats sont priés de se faire connaître à la Présidente Sylvie MARIN (sylvie.marincyclo@gmail.com) **au moins 15 jours avant l'Assemblée Générale. Il est important que de nouvelles bonnes volontés se manifestent pour apporter des idées nouvelles et perpétuer le dynamisme du club.**

Le bilan financier de l'exercice écoulé sera consultable sur demande auprès du Bureau dans les 15 jours précédant la réunion, et pendant la réunion elle-même.

Il est rappelé que le vote n'est accessible qu'aux membres à jour de leur cotisation.

Pour celles ou ceux qui ne pourraient participer à cette réunion, ils ont la possibilité de déléguer leur pouvoir à un représentant lui-même membre de l'association ; un représentant ne peut détenir plus de trois pouvoirs.

La formule ci-dessous, complétée, devra alors être remise par le représentant le jour de la réunion.

La Présidente

Je, soussigné(e) (nom, prénom) ----- membre inscrit à CHASSIEU ASSOCIATION CYCLO confie mon pouvoir à ----- (nom, prénom) pour me représenter et participer en mon nom au vote des résolutions qui seront prises au cours de l'Assemblée Générale du 8 novembre 2021.

Le membre représenté

Le représentant